

Ce CSE trimestriel sur la Santé, la sécurité et les conditions de travail a tenu malheureusement toutes ses promesses dans la défiance de la direction envers son personnel, sur ces questions au combien d'actualités.

Sécurité, Valence, Bellevue, pour que rien ne change ☹️

Déclaration SNU sur Valence et St Etienne Bellevue , pas de réponse de la DR à la suite du dépôt de plainte contre Pole Emploi des sœurs de Patricia Pasquion pour homicide involontaire , la direction n'a aucun commentaire à faire sur la **plainte des sœurs de notre collègue assassinée pour manquement de pôle emploi dans son obligation d'assurer la sécurité et la protection de ses agents**

Sur le grave incident de St Etienne Bellevue le 17 octobre avec l'irruption d'un intrus menaçant et peut être armé à l'accueil de l'agence et l'absence de manager ou de Manac à ce moment précis, la direction n'apporte pas de clarification sur des faits et se retranche derrière la prise en considération A POSTERIORI de l'incident ce qui démontre que les leçons n'ont pas été tirées du drame de Valence.

Les situations d'isolement à l'accueil, qu'elles soient exceptionnelles ou pas, sont génératrices d'insécurité sur le poste de travail. Elles révèlent un dysfonctionnement dans nos organisations qui nous met en danger dans l'exercice de nos fonctions. Cela démontre que la sécurité primaire n'est pas un sujet justement évalué pour la direction. Il y a donc des possibilités d'organisation du service qui garantissent plus de sécurité pour tous et nous demandons avec force que l'ensemble des collègues soient mobilisés pour assurer l'accueil de nos agences avec les compétences nécessaires pour répondre à nos usagers de façon correcte et sereine.

Nous mettons en lien cette situation avec la montée des restrictions d'accueils de plus en plus souvent prononcées par les médecins du travail. Le DR affirme qu'il va expliquer aux prescripteurs (les médecins donc) que l'accueil fait partie du métier de conseiller et qu'il y a un risque d'inaptitude à l'emploi. Pour le SNU, l'unique responsable de nos angoisses à l'accueil, c'est POLE EMPLOI avec son organisation et ses conditions d'accueil ; l'expertise de l'année dernière sur ces conditions d'accueil était édifiante sur ce sujet.



Mettre en cause les médecins au lieu de s'occuper des problèmes montrent bien le mépris de cette direction régionale à notre égard.

En point d'orgue à cette rhétorique caricaturale, le Directeur Régional annonce qu'il a déjà mandaté des prestataires (hors CPAM) pour contrôler les collègues en arrêts de travail avec des visites au domicile !

Mais où s'arrêteront-ils ?

Nous voyons bien la tournure que prend cette DR, on remet en cause la médecine du travail, on culpabilise les collègues en maladie en les faisant contrôler par un organisme privé et demain ?...

Quant à celles et ceux qui trouvent ça formidable, qu'ils ne s'inquiètent pas, leur tour viendra ...surtout s'ils sont en agence. Nous posons donc la question :

MR Le Directeur Régional de Pôle Emploi, n'avez-vous pas honte ? Est-ce bien ce message que vous entendez porter ?

